



Nepsen – Retour d'expériences (AMO / MOE)

Jérémy DANTIN

Ordre du jour

Actions clés du réemploi

Projets de travaux : les blocages

Retour d'expérience dépôse sélective

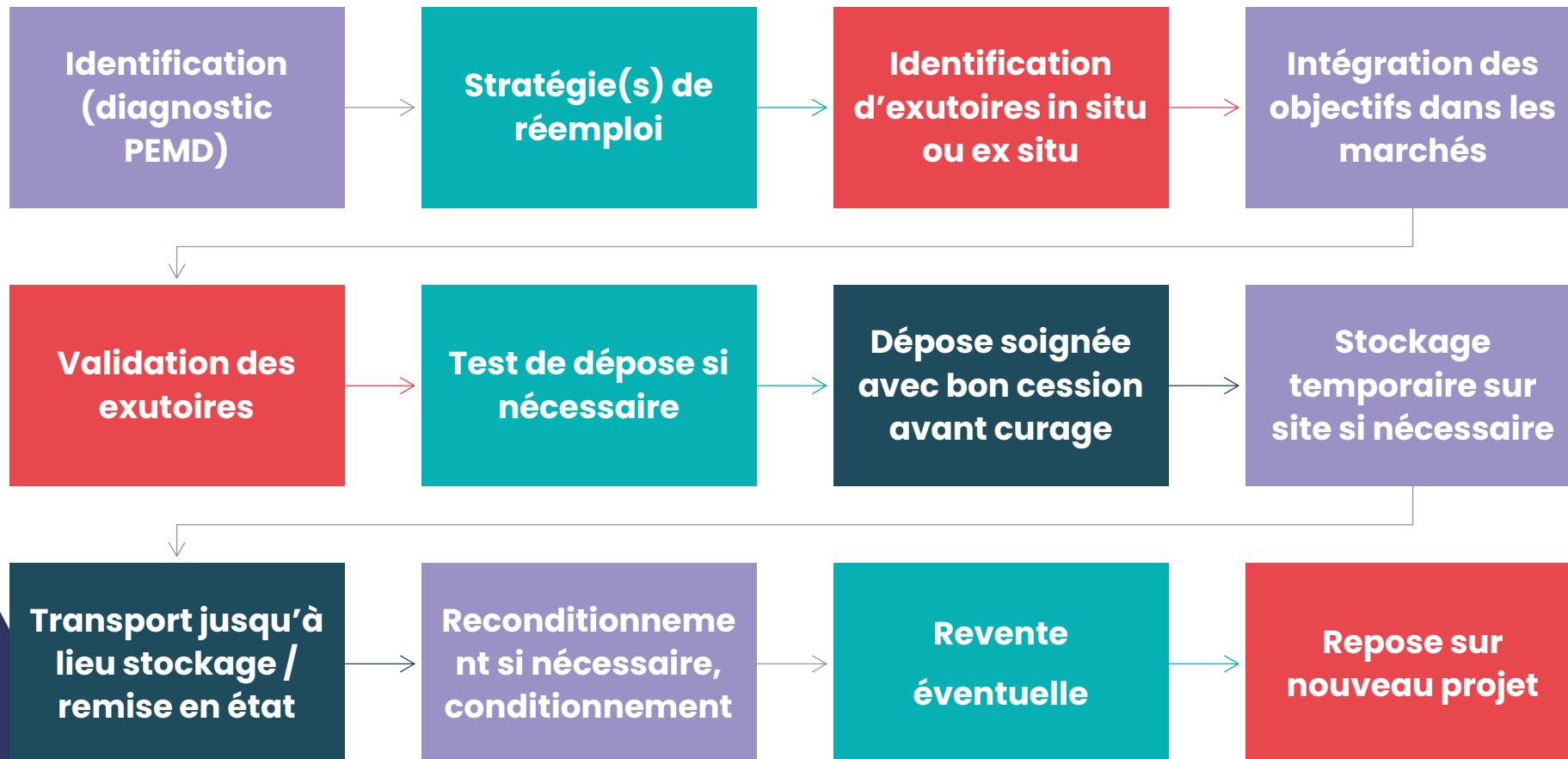
Le réemploi : c'est l'usage d'un produit ou
matériaux *pour le même usage*, sans
transformation lourde.

La réutilisation : on change l'usage du
produit



Les actions clés du réemploi

DE L'IDENTIFICATION DU GISEMENT À SA NOUVELLE UTILISATION



Qualification technique d'un matériau de réemploi

1. Identification

Description du matériau (origine, nature, dimensions, usage antérieur)

Typologie d'usage visé (porteur/non porteur, intérieur/extérieur, structure/second œuvre)

Collecte d'informations existantes (FDS, DTA, fiches techniques, anciens PV d'essais...)

Analyse du gisement : homogénéité, quantité, conditions de dépôt

2. Évaluation de l'inspection visuelle

(défauts, altérations visibles, humidité, moisissures,...)

Analyses ou tests éventuels :

Analyse amiante, plomb, HAP (selon matériau et date de pose)

Essais mécaniques ou tests de performance

Évaluation de la compatibilité avec le nouvel usage

3. Justification technique et réglementaire

Constitution d'un **dossier technique de justification**, incluant :

Résultats d'essais

Avis techniques ou équivalents (ou références d'emploi)

Justification de la conformité aux exigences du Code de la construction

Fiche technique du matériau (refabriquée ou mise à jour)

Conditions de mise en œuvre et d'entretien

4. Validation par les parties prenantes

Avis du bureau du BC obligatoire si le matériau entre dans les ouvrages soumis à contrôle (structure, clos couvert, sécurité incendie...)

Consultation de l'assureur DO et décennale :

- Mat. déjà couvert dans l'usage prévu ?
- Si non, un **accord formel ou une exclusion explicite**.
- Parfois, un **PV de validation / ou note d'engagement de responsabilité**.

5. Chantier

Rédaction pièces techniques (CCTP) :

Description précise du matériau

Conditions de mise en œuvre (formation si besoin, outils)

Traçabilité (marquage, suivi)

Protocole qualité chantier :

Vérification à réception

Essais ou tests de pose si nécessaire

Conservation des preuves et fiches de suivi

6. Archivage et traçabilité pour l'assurabilité

Constitution d'un **dossier de réemploi** archivé avec les DOE :

Fiches techniques

Preuves d'essais / tests / inspections

Avis du bureau de contrôle

Accord de l'assureur

Traçabilité (lot, origine, conditions de stockage et de pose)

Projets de rénovation / construction

A chacun ses soucis



Chaque acteur à son cadenas à déverrouiller

MOA – Décideur (Directeur, Elu)

MOA – Chargé d'opération (Interlocuteur principale)

- Le budget est serré
- Pas le droit à l'erreur / Projet avec enjeu politique
- Le planning est tendu/ C'est trop tard !

MOA – Régie / Service Technique

- On préfère une autre marque / modèle
- On souhaite des équipements homogènes sur notre parc / bâtiment

MOA – Utilisateur

- Des équipements moins performants ?
- Des équipements visuellement hétérogènes ?
- Des équipements sales / usés ?

MOA – Service Marché

- Quel format de marché ? Quantité de produit variable ?
- Peu d'entreprise de dépose sélective (voir qu'une seule) : mise en concurrence ?

Bureau de Contrôle

- Quelles performances ? Avis technique ?

Entreprise Travaux

- Appel d'offre
 - Différent de ce qu'ils savent faire / Sous traitant
 - L'inconnu fait peur = risque de perte d'argent = chiffrage de la prestation €€€
 - Pression de leurs fournisseurs (moins de commande = prix d'achat moins négocié)
- Réalisation
 - Anticiper les actions de réemploi
 - Manque de communication avec les compagnons sur chantier

CSPS

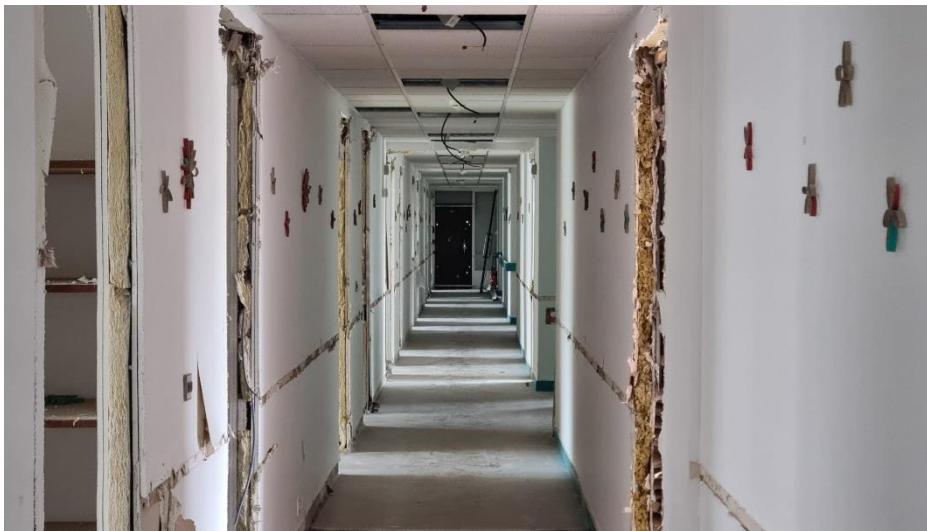
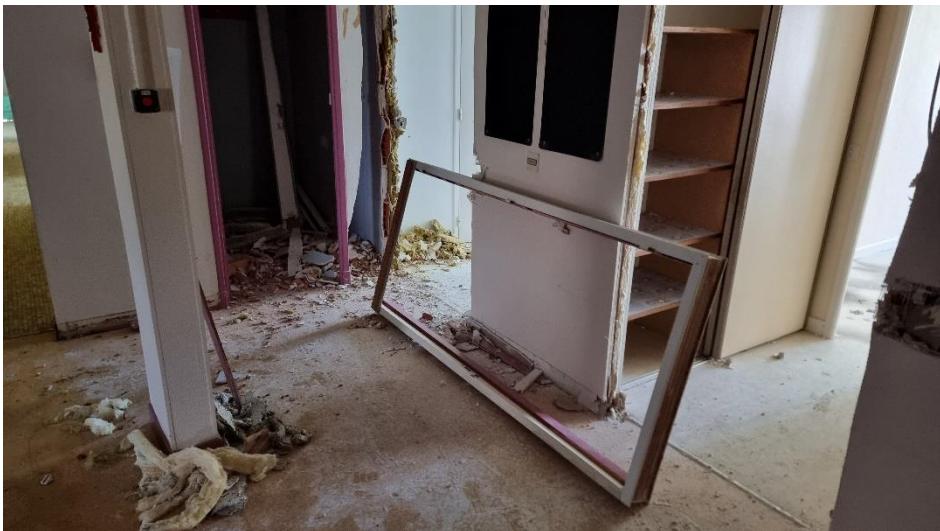
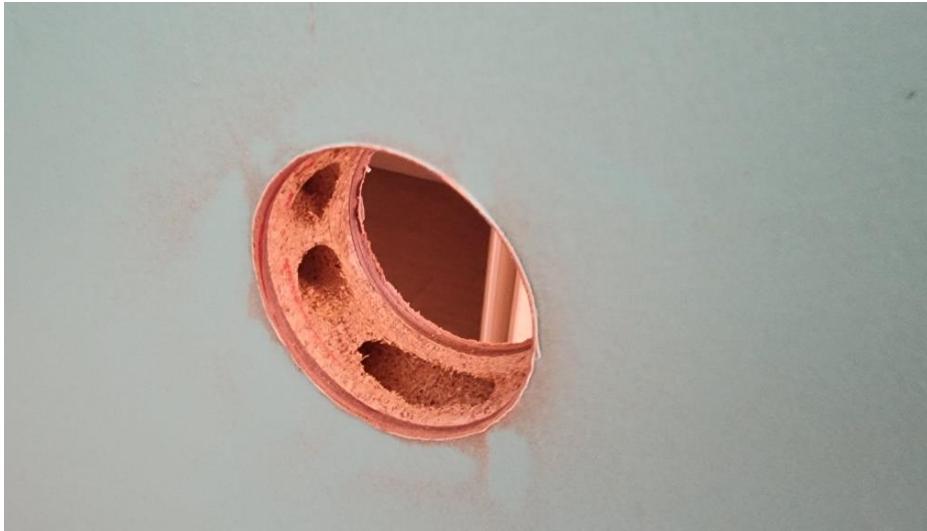
- Avoir des entreprises qui ne sont pas du monde du bâtiment (dépose sélective)
- Prise en compte de la contrainte amiante

Retour d'expérience Chantier dépose sélective

Morbihan Habitat



REX – EHPAD Kerderff – Morbihan Habitat – Lanester – mars 2025



REX – EHPAD Kerderff – Morbihan Habitat – Lanester – mars 2025



- **Jérémy DANTIN**
- **Responsable agence**
- **jeremy.dantin@nepsen.fr**
- **06 77 53 81 59**

